



Lette ouverte aux élus de la Charente-Maritime

Notre association CAPRES-AUNIS déplore la lenteur du processus décisionnel de création du nouvel hôpital de La Rochelle, car depuis bientôt 20 années nous nous retrouvons quasiment au même point.

C'est-à-dire que le seul avancement visible de ce dossier consiste au choix, bien laborieux, de son nouvel emplacement et cela sans accord véritable car les dissensions sur ce seul point sont encore très nombreuses et clivantes. Ce qui s'explique en grande partie par l'absence de consultation de la population, en amont puis en aval, d'un choix décidé par seulement 7 personnes du Conseil de surveillance !

En d'autres lieux, une décision de ce type a suivi un autre parcours bien préférable qui aboutit à un projet en phase de réalisation en 4 années après son lancement.

Ce dossier exemplaire est celui du nouvel hôpital de Tarbes-Lourdes qui a su mener une véritable concertation auprès de tous les habitants par la saisine de la Commission Nationale du Débat Public – concertation de mai à juillet 2024 - et ainsi a su lever toutes les oppositions pour arriver très bientôt en phase d'achèvement : permis de construire prévu fin 2025.

En effet, comment l'avenir du groupe hospitalier La Rochelle, Ré Aunis disposant d'autant de disciplines pourrait se réduire à la décision d'un si faible nombre de personnes !

Avec plus de 4 000 agents hospitaliers, une démographie en progression, une énorme pression saisonnière liée au tourisme, une population vieillissante, des évolutions des pratiques de soins, etc., il serait opportun d'expliquer les enjeux de prise en charge hospitalière à la population.

Une question reste posée : devons-nous poursuivre dans la voie suivie actuellement qui n'a pas su lever les contestations fondamentales sur l'emplacement du nouvel hôpital de La Rochelle ? Ceci ne manquera pas d'engendrer de nouveaux retards et des contentieux, sans aucune certitude de réalisation finale...

Ne serait-il pas préférable d'utiliser à bon escient les délais à subir et ceux qu'il faudra pour résoudre les contentieux prévisibles, ceux pour tenir compte des avis des nouveaux élus, et surtout ceux totalement imprévisibles pour obtenir le déblocage des financements, vu le gouffre déficitaire national actuel ?

Ne serait-il pas préférable en effet, d'utiliser tout ce temps à venir pour organiser une véritable concertation qui, une fois terminée, leverait les oppositions et aboutirait à une concrétisation beaucoup plus rapidement ?

Nous laissons ces questions à la réflexion des prochains élus mais, qui sait, peut-être préféreront-ils revenir à la question fondamentale de la nécessité d'un nouvel hôpital ?

Pierre RIVAUD

Président

Catherine Normandin

Vice-présidente

Association **CAPRES-AUNIS**



Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité

Adresse : 2, rue du Bois Doré - 17139 Dompierre sur Mer

Courriel : capres.aunis@gmail.com

Site internet : capresaunis.fr - Facebook : Capres-Aunis / @capresaunis

Le cheminement laborieux, sans véritable concertation, d'un dossier encalminé

À titre indicatif, voici le relevé de quelques dates significatives...

2007 - 2011 Scot : Nouvel hôpital prévu sur site de Dompierre-sur-Mer (Chagnolet)

2018 : Rapport du CODEV, défavorable au site Parc expo, préconise le site de Varaize et une large concertation dans le cadre du Scot (*Document non divulgué*)

2019 PADD : Nouvel hôpital prévu sur le site du Parc des expositions

22/06/2022 : Modification du PLUI - OAP Beauregard-Moulin des Justices concernant l'ESAT du Treuil-Moulinier de Puilboreau pour y construire des locaux annexes, indispensables pour le nouvel hôpital

22/09/2023 : Réunion publique à La Rochelle organisée par le collectif citoyen Colcit-LR

18/12/2023 : Nouveaux sites pressentis dévoilés dans le journal Sud Ouest

12/04/2024 : Décision du Conseil de surveillance et choix du site de DBMA

14/03/2025 : Rencontre entre le Maire d'Aytré Tony LOISEL et le Premier ministre François BAYROU à LR avec remise d'un dossier complet.

À noter document annexé : courrier signé de 18 Maires de l'Agglo envoyé à la Ministre de la santé le 3 mai 2024 soutenant la position du Maire d'Aytré en faveur de Varaize

02/07/2025 Scot commun LR-Aunis approuvé le 2 juillet : Site de DBMA

Projet signalé dans un document annexe du Scot

DOO (Document d'orientation et d'objectifs) Tome 1 page 25/182

23/09/2025 : Aytré conteste en justice le choix du site du futur hôpital

2/10/2025 : Le rendez-vous de la délégation rochelaise (Jean-François Fountaine, président du conseil de surveillance du centre hospitalier et Valérie Bénéat-Marlier, directrice générale) avec la ministre, a été de nouveau annulé

Association **CAPRES-AUNIS**



Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité

Adresse : 2, rue du Bois Doré - 17139 Dompierre sur Mer

Courriel : capres.aunis@gmail.com

Site internet : capresaunis.fr - Facebook : Capres-Aunis / @capresaunis